

# Plan canicule : soyons solidaires !

La commune veille sur vous, personnes âgées, à mobilité réduite ou isolées, le Centre Communal d'Action Sociale met à votre disposition un numéro d'appel unique : 04 42 47 71 00

Publié le jeudi 18 juin 2015

La commune veille sur vous, personnes âgées, à mobilité réduite ou isolées, le Centre Communal d'Action Sociale met à votre disposition un numéro d'appel unique : 04 42 47 71 00

## Pourquoi ?

La Municipalité de Fos-sur-Mer a mis en place un "plan d'urgence" afin de répondre à des situations de danger pour la santé publique.

## Pour qui ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans isolées et les personnes handicapées, personnes sensibles.

## Comment ?

En composant un numéro d'appel unique : **04 42 47 71 00**

## Les sages précautions

- ▶ Eviter de longues expositions au soleil
- ▶ Eviter que la chaleur ne pénètre trop dans votre habitation en fermant les persiennes ou volets le jour
- ▶ Boire beaucoup afin de faciliter l'évaporation de la sueur
- ▶ Refroidir son corps régulièrement par un bain ou une douche

## Téléchargement

[Plaquette Plan canicule 2015](#)

?



**MAIRIE DE FOS-SUR-MER**  
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5  
13771 FOS-SUR-MER CEDEX  
TÉL. : **04 42 47 70 00**